

► Informations générales

Cours	
Titre	PRATIQUES DE L'URBANISME
Sigle	URB-3047
Site StudiUM	URB-3047-A-H21
Faculté / École / Département	FACULTÉ DE L'AMÉNAGEMENT / ÉCOLE D'URBANISME ET D'ARCHITECTURE DU PAYSAGE
Trimestre	HIVER
Année	2021
Plage horaire	Mercredi, de 9h00 à 12h00
Mode de formation	Enseignement entièrement à distance/en ligne (EL) Voir https://registraire.umontreal.ca/etudes-et-services/horaire-des-cours/modes-denseignement
Charge de travail hebdomadaire	Voir les sections « Déroulement du cours » et « Évaluation »

Enseignants	
Nom et titre	PAUL ARSENAULT, URBANISTE
Coordonnées	paul.arsenault.1@umontreal.ca
Nom et titre	FRANÇOIS GOULET, URBANISTE
Coordonnées	francois.goulet.1@umontreal.ca
Disponibilités	La meilleure façon de joindre les enseignants est d'utiliser le Forum dans le site StudiUM du cours, notamment pour les demandes de précisions concernant la matière et les modalités du cours. Pour d'autres demandes, les étudiants peuvent utiliser le courriel, en mettant les deux enseignants en C.C. Dans la mesure du possible, les enseignants répondent aux demandes des étudiants dans un délai de 24 à 48 heures. Au besoin, les enseignants pourront se rendre disponibles pour des séances ZOOM ou TEAMS avec un ou plusieurs étudiants.

Description du cours	
Description simple	Les cadres de l'urbanisme : municipalités, ministères et organismes publics, agences d'urbanisme, grandes entreprises, milieux associatifs. Urbanisme de plans et de programmes. Urbanisme gestionnaire et réglementaire. Urbanisme opérationnel.
Place du cours	Champs de pratique, compétences, outils de l'urbanisme. L'urbaniste et les autres professionnels de l'aménagement. Les apports disciplinaires: économie, sociologie, démographie, géographie, fiscalité, science politique, etc. Enjeux et défis actuels
Description détaillée	Le cours se veut un lieu de réflexion sur la pratique actuelle de l'urbanisme, « sur le terrain », par l'intermédiaire d'un cycle de conférences par des professionnels aguerris et expérimentés. Le choix des professionnels est dicté par la volonté de refléter le plus large éventail possible des pratiques en urbanisme. En parallèle aux notions et aux expériences présentées lors des conférences, différents thèmes transversaux pourront être abordés tels : l'éthique, le lobbying, les relations avec les parties prenantes (médias, élus, citoyens, autres professionnels), etc.

Déroulement du cours Chaque semaine, un invité présentera le thème de la semaine. Sa présentation sera suivie d'une période de questions. La deuxième partie de chaque cours sera consacrée à des ateliers ou à des périodes d'échanges, suivie d'une présentation par des étudiants du thème de la semaine suivante. Des étapes de contrôle du travail de session s'ajouteront certaines semaines (voir le calendrier).

► Apprentissages visés

Objectifs généraux

De façon générale, le cours vise à sensibiliser les étudiants aux enjeux de l'urbanisme dans différents territoires et champs de pratique.

Objectifs d'apprentissage

À la fin du cours, les étudiants seront en mesure :

- d'identifier des enjeux récurrents à l'ensemble des pratiques de l'urbanisme ;
- de caractériser des pratiques spécifiques aux différents territoires et champs d'intervention de l'urbanisme ;
- de comprendre les interactions et la complémentarité entre les acteurs « du territoire » selon leurs rôles et les mandats qui leur sont confiés.

► Calendrier

Bloc 1 : Rôle de l'urbaniste au Québec et territoires d'intervention

Séances	Contenus	Activités	Lectures et travaux	Évaluations
2021-01-13 Bloc 1 (PA, FG)	Présentation du plan de cours, organisation de la session / équipes	Répartition des thèmes		
2021-01-20 Bloc 2 (PA)	Pratique gouvernementale	Alain Caron, urb. émérite	Validation des sujets, travail de session	
2021-01-27 Bloc 3 (FG)	« Profession urbaniste » rôle de l'Ordre, déontologie	Milèna Cahen-Fourot, urb. et un représentant du comité « Relève »	Validation des sujets, travail de session	Présentation du prochain thème
2021-02-03 Bloc 4 (FG)	Urbanisme régional	Chantal Laliberté, urb., MRC Les Moulins	Validation des sujets, travail de session	Présentation du prochain thème
2021-02-10 Bloc 5 (PA)	Urbanisme municipal et d'arrondissements	Marie Claude Gauthier, urb., Vaudreuil-Dorion		Identification des personnes à interviewer Présentation du prochain thème
2021-02-17 Bloc 6 (PA)	Urbanisme métropolitain	Denis Jean, urb., CMQ	Validation, personnes interviewées	Présentation du prochain thème
2021-02-24 Bloc 7 (FG)	Lobbyisme	Une formation du Commissaire au lobbyisme du Québec	Validation, personnes interviewées	Présentation du prochain thème
2021-03-03	SEMAINE DE LECTURE			

Bloc 2 Quelques champs de la pratique				
Séances	Contenus	Activités	Lectures et travaux	Évaluations
2021-03-10 Bloc 8 (PA)	Pratique privée	Guillaume Gilbert, urb. APUR		Journal des apprentissages 1 Présentation du prochain thème
2021-03-17 Bloc 9 (FG)	Habitation	Anne Cabaret Atelier Habitation Montréal	Grille d'entrevue	Présentation du prochain thème
2021-03-24 Bloc 10 (PA)	Développement économique	Claude Beaulac, urb.		Présentation du prochain thème
2021-03-31 Bloc 11 (PA)	Environnement	Frédéric Dufault, urb. Enviro 3D		Présentation du prochain thème
2021-04-07 Bloc 12 (FG)	Urbanisme de projet, montage et mise en œuvre	Clément Demers, urb. émérite		Présentation du prochain thème
2021-04-14 Bloc 13 (PA)	Mobilité	Pascal Lacasse, urb. Ville de Montréal		Présentation du prochain thème
2021-04-21 Bloc 14 (FG)	Urbanisme à l'international	Pierre Saint-Cyr, urb. Consultant		Dépôt du rapport, travail de session
2021-04-28 Bloc 15 (PA, FG)	Présentation synthèse des entrevues			Journal des apprentissages 2

Attention ! Exceptionnellement, des modifications au plan de cours pourraient être apportées en cours de trimestre. Veuillez vous référer à l'[article 4.8 du Règlement des études de premier cycle](#) et à l'[article 28 du Règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures et postdoctorales](#).

► Rappels

Dates importantes	
Modification de l'inscription	2021-01-29
Date limite d'abandon	2021-03-19
Évaluation de l'enseignement	Du 29 mars au 16 avril 2021. Un moment en classe pendant cette période sera précisé
Fin du trimestre	2021-04-30

Attention ! En cas de différence entre les dates inscrites au plan de cours et celles publiées dans le Centre étudiant, ces dernières ont préséance. Accédez au Centre par le [Bureau du registraire](#) pour trouver l'information. Pour les cours à horaires atypiques, les dates de modification de l'inscription et les dates d'abandon peuvent être différentes de celles des cours à horaires réguliers.

► Évaluations

Moyens	Critères	Dates	Pondérations
Présentation d'un des thèmes hebdomadaires	Un groupe d'étudiants devra documenter un thème : identifier les principaux acteurs et enjeux pertinents et des questions d'actualité.	À chaque semaine, selon le plan de cours	5 %
Identification des personnes à interviewer pour le travail de session	Voir plus bas	2021-02-10	5 %
Journal des apprentissages 1	L'étudiant devra faire des observations et des liens entre les sujets abordés lors des conférences du Bloc 1. Son journal comprendra une conclusion sur les enjeux, les convergences et les différences entre les différentes échelles de la pratique, ou propres à une échelle en particulier.	2021-03-10	20 %
Remise du travail de session, entrevues de praticiens de l'aménagement	Afin d'approfondir un aspect de la pratique de l'urbanisme chaque équipe d'étudiants mènera des entrevues auprès de praticiens (2 ou +), selon le devis déposé sur le site StudiUM du cours.	2021-04-21	30 %
Présentation du travail de session	(à compléter)	2021-04-28	10 %
Journal des apprentissages 2	L'étudiant devra faire des observations et des liens entre les sujets abordés lors des conférences du Bloc 2. Le journal comprendra une conclusion sur les défis, les convergences et les différences entre les champs de pratique, ou propres à un champ de pratique donné.	2021-04-30	20 %
Participation aux activités	Les questions posées en classe durant la session et les interventions sur le forum du cours seront considérées.	En continu	10 %

Consignes et règles pour les évaluations

Absence à un examen	Sans objet
Dépôts des travaux	À la date convenue. Pénalité de 10 % par jour de retard.
Qualité de la langue	Lors de l'évaluation, la qualité de la langue sera considérée au même titre que la qualité de l'analyse.
Seuil de réussite exigé	Selon le règlement des études de premier cycle.

Utilisation des technologies en classe

Interdiction d'enregistrer les cours La captation de l'image ou de la voix des professeurs et des conférenciers est prohibée, sauf pour un étudiant en situation de handicap qui se serait vu reconnaître une telle mesure d'accommodement. Notez que la permission d'enregistrer NE donne PAS la permission de diffuser l'enregistrement. Le non-respect de cette règle peut mener à des sanctions disciplinaires en vertu de l'article 3 du Règlement disciplinaire concernant les étudiants.

L'usage de tout document déposé sur StudiUM pour chaque cours (incluant les enregistrements audio et vidéo) est assujéti à l'engagement de chaque étudiant à respecter la propriété intellectuelle et le droit à l'image.

► Ressources

Ressources recommandées

Sites Internet

- Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, www.mamh.gouv.qc.ca/
- Ordre des urbanistes du Québec, <https://ouq.qc.ca/>
- Institut canadien des urbanistes, www.cip-icu.ca/
- American Planning Association, www.planning.org/
- Planetizen, www.planetizen.com/

Guides

- MAMH, *La prise de décision en urbanisme*, ressource en ligne, www.mamh.gouv.qc.ca/amenagement-du-territoire/guide-la-prise-de-decision-en-urbanisme/avant-propos/
- Laforest, D., Bouchard, L.-M et Maurice, P. (2011) *Guide d'organisation d'entrevues semi-dirigés avec des informateurs clés* (2e éd.). Institut national de santé publique du Québec. Récupéré de www.inspq.qc.ca/publications/1315

N'oubliez pas ! Vous pouvez profiter des services des bibliothécaires disciplinaires.

Soutien à la réussite

De nombreuses activités et ressources sont offertes à l'Université de Montréal pour faire de votre vie étudiante une expérience enrichissante et agréable. La plupart d'entre elles sont gratuites. Explorez les liens ci-dessous pour en savoir plus.

Centre de communication écrite	http://cce.umontreal.ca/
Centre étudiant de soutien à la réussite	http://cesar.umontreal.ca/
Citer ses sources – styles et logiciels (guide)	http://www.bib.umontreal.ca/LGB/
Services du réseau des bibliothèques de l'UdeM	http://www.bib.umontreal.ca/services/default.htm
Soutien aux étudiants en situation de handicap	http://bsesh.umontreal.ca/

► Cadres réglementaires et politiques institutionnelles

Règlements et politiques

Apprenez à connaître les règlements et les politiques qui encadrent la vie universitaire d'un étudiant.

Règlement des études

Que vous soyez étudiant régulier, étudiant libre ou visiteur, connaître le règlement qui encadre les études est tout à votre avantage. Consultez-le !

<http://secretariatgeneral.umontreal.ca/documents-officiels/reglements-et-politiques/reglement-des-etudes-de-premier-cycle/>

Intégrité, fraude et plagiat

Pour prévenir les conséquences du plagiat, l'Université met à la disposition des étudiants sur le site <http://www.integrite.umontreal.ca/> de l'information, des réflexions, des conseils pratiques et des références portant sur l'intégrité, la fraude et le plagiat

Politique-cadre sur l'intégration des étudiants en situation de handicap

L'Université de Montréal offre des services de soutien aux étudiants en situation de handicap, dont des mesures d'accommodement à un examen. Les étudiants désirant se prévaloir de ces services doivent s'inscrire auprès du Service d'aide aux étudiants (SAE) :

www.bsesh.umontreal.ca/accueil/index.htm

Info COVID-19

L'accès au campus est strictement limité à des activités en présentiel très précises. Si vous devez vous rendre au pavillon de la Faculté de l'aménagement ou ailleurs sur le campus pour participer à une des activités en présentiel prévues dans vos cours, plusieurs directives s'appliquent, notamment :

1. Il est de votre responsabilité et votre obligation de procéder à une autoévaluation de votre état de santé avant de vous déplacer.
2. Il est obligatoire de porter un couvre-visage dans tous les espaces intérieurs des campus de l'Université de Montréal.
3. Apportez votre bouteille d'eau. Si vous la remplissez à une fontaine, lavez-vous les mains après chaque remplissage.
4. Nous vous recommandons d'apporter votre propre bouteille de solution hydro alcoolique et des lingettes de désinfection.

Toute l'information relative à la COVID-19 diffusée à l'intention de la communauté étudiante de l'UdeM se trouve sur le site info COVID-19. D'autres informations relatives au retour sur le campus sont aussi disponibles sur ce site. L'information est mise à jour régulièrement.